



ANNEXE FICHE DE POSTE

POSTE : INGENIEUR D'ETAT EN TOPOGRAPHIE

1 CONDITION DE PARTICIPATION :

L'Appel à candidature est ouvert aux candidats remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Etre âgé de 45 ans au plus.

2 PROFIL DU POSTE :

Diplôme d'Ingénieur d'Etat en Topographie.

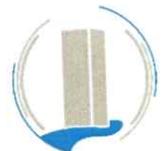
3 COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Dynamisme, motivation, sérieux et esprit d'initiative ;
- Ecoute et capacité de dialogue ;
- Grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité, autonomie dans l'organisation du travail et mobilité ;
- Bonne faculté d'analyse, d'organisation et synthèse ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels en relation avec l'urbanisme ;
- Connaissance des lois, réglementations et procédures régissant l'urbanisme ;
- Connaissances des normes applicables en matière de planification et gestion urbaines (normes architecturales, normes urbaines, grille d'équipements, règlement de voirie ... etc).

4 DESCRIPTION DU POSTE

- Apporter l'assistance technique sur le plan foncier et juridique des projets, en collaboration avec le service des procédures réglementaires, soumis par les antennes de l'AURS en vue de construire, de lotir, de créer des groupes d'habitation ou morceler ;
- Assurer les marches d'établissement des plans de restitution ;
- Veiller au respect des textes de loi, règlements et procédures liés aux domaines fonciers ;
- Établir des études topographiques et cartographiques ;
- Assurer l'instruction des dossiers relatifs aux demandes d'autorisations de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ainsi que la pré-instruction le cas échéant ;
- Participer aux réunions des commissions d'examen des demandes d'autorisation de construire, de lotir, morceler ou créer des groupes d'habitations ;

./.





- Participer aux commissions de contrôle du respect "de la réglementation des plans d'aménagement et la vérification de la conformité des projets de constructions, de lotissements, de morcellements et groupes d'habitations par rapport aux plans autorisés ;
- Assurer le traitement des requêtes en matière de planification et gestion urbaines (instruction, sorties sur le terrain ... etc) ;
- Participer au suivi des documents d'urbanisme réglementaires conformément aux procédures en vigueur ;
- Participer aux études générales, sectorielles et spécifiques (urbanisme, architecture, espaces verts, transport, requalification, environnement, intégration des grands projets urbains ... etc) ;
- Participer à l'élaboration des projets d'aménagement et aux études de faisabilité y afférentes,
- Participer aux études et analyses de la viabilité urbanistique, technique et économique d'opérations et de la cohérence de ses spécificités avec les stratégies de l'Agence Urbaine ;
- Élaborer et assurer le suivi des notes de renseignements.

5 DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande de candidature portant l'intitulé du poste, faisant ressortir l'adresse mail et le numéro du téléphone du candidat ;
- Un Curriculum Vitae (CV) bien détaillé avec photo (compétences, formation, parcours académique et professionnel) ;
- Une copie de la Carte Nationale d'Identité (CNI) ;
- Une copie du Baccalauréat ;
- Une copie du diplôme d'ingénieur d'Etat en Topographie délivré par une Ecole ou un Institut National ou d'un diplôme Etranger reconnu équivalent assorti d'une attestation d'équivalence, conformément à la réglementation en vigueur ;
- Une copie des attestations de travail justifiant l'expérience ;
- Une attestation détaillée des déclarations des salaires octroyée par la Caisse Nationale de la Sécurité Sociale pour les candidats issus du secteur privé.

